

Conditions générales d'utilisation

HENOO

Dernière mise à jour : 16 juin 2021

ARTICLE 1 MENTIONS LEGALES

La société HENOO, société par actions simplifiée, au capital social de 30 000,00 euros, sise 5 rue du Jacques Villermaux à NANCY (54000), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nancy sous le numéro B 900 993 247, représentée par Monsieur Pierre THENOT en sa qualité de Président, édite l'application HENOO®.

Numéro TVA intracommunautaire : FR63900993247

E-mail : support@henoo.fr

Directeur de la publication : Monsieur Pierre THENOT

L'application HENOO® est hébergée par : la société Amazon Web Services Amazon.com Legal Department, sise : 410 Terry Avenue North P.O. Box 81226 Seattle, WA 98108-1226 - USA <http://aws.amazon.com>, téléphone : 04 80 04 12 60.

Les serveurs de Amazon Web Services utilisés par HENOO sont localisés au sein de l'Union Européenne.

ARTICLE 2 DEFINITIONS

Au sein des présentes conditions générales d'utilisation, les termes suivants sont entendus tels que définis ci-dessous :

Appareils : désigne conjointement tout téléphone intelligent (« smartphone »), toute tablette tactile et tout ordinateur disposant d'une connexion au réseau Internet.

CGU : désigne les présentes conditions générales d'utilisation applicables aux Services.

Compte : désigne l'espace personnel dédié à l'Utilisateur sur l'Application, auquel il peut accéder en s'inscrivant (pour la première fois) et en se connectant (les fois suivantes) sur l'Application HENOO®. L'espace personnel contient notamment certaines Données à caractère personnel de l'Utilisateur, qu'il est libre de modifier (photographie, ...). La création d'un Compte n'est pas obligatoire pour pouvoir bénéficier des Services. Seuls certaines fonctionnalités requièrent la création obligatoire du Compte.

Contenu : désignent toutes les données accessibles et publiées sur l'Application HENOO® notamment les Points d'intérêts, les images, les photographies, les séquences vidéo, séquences sonores tels que les audioguides, musiques, icônes, marque de commerce, logos, informations, messages...

Contributions : désigne tout Contenu créé et publié par un Utilisateur sur l'Application HENOO®

Données à Caractère Personnel : désigne toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée identifiable une personne qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un numéro d'identification

ou à un ou plusieurs éléments spécifiques, propres à son identité physique, physiologique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Données d'authentification : désignent l'adresse e-mail associée au Compte de l'Utilisateur ainsi que tout mot de passe créé par l'Utilisateur lui permettant de s'identifier et d'accéder à l'Application HENOO® afin d'utiliser les Services.

Géolocalisation : désigne le procédé permettant de géolocaliser l'emplacement physique de l'Utilisateur au moyen de l'utilisation de son Appareil et de la connexion au réseau Internet.

Parties : désigne conjointement la société HENOO et l'Utilisateur.

Point d'intérêt ou **Noo** : désigne tout point indiqué dans quelque Contenu ou sur quelque carte géographique apparaissant lors de l'utilisation de l'Application HENOO®.

Application HENOO® : désigne l'application logicielle HENOO® disponible gratuitement en libre téléchargement depuis des plateformes légales de téléchargement d'applications (telles que Google® Play Store pour la version Android et AppStore® pour la version iOS) et permettant aux Utilisateurs d'accéder aux Services tels que définis ci-après.

Services : désigne l'ensemble des services proposés par l'Application HENOO® aux Utilisateurs.

Données ouvertes : désignent tout type de données d'origine privée ou publique dont l'accès la diffusion et l'usage sont laissés libres aux usagers, sans restriction technique, juridique ou financière. Sans que cette liste ne soit limitative, les données concernées peuvent faire l'objet d'une licence libre ou être dans le domaine public.

Utilisateur : désigne toute personne disposant de la capacité juridique de contracter ou dûment autorisé, qui accède à l'Application HENOO® via un Appareil et utilise les Services proposés.

HENOO : désigne la société HENOO telle que décrite à l'article 1 des présentes CGU.

ARTICLE 3 DESCRIPTION DE L'APPLICATION HENOO®

L'Application HENOO® permet à ses Utilisateurs de rechercher des Points d'intérêt (« Noo ») référencés sur le territoire français ou dans d'autres pays, et d'accéder instantanément à de multiples contenus sur ces Points d'intérêts, et notamment des audioguides, contenus textuels, ou audiovisuels permettant de vivre une expérience unique de visite et de découverte du Point d'intérêts concerné.

L'Application HENOO® permet également aux Utilisateurs de créer et partager du contenu sur les Points d'intérêt déjà référencés et de proposer de nouveaux Points d'intérêt, afin d'alimenter la base de données et d'informations accessibles à l'ensemble des Utilisateurs.

L'Application HENOO® est réservée à des Utilisateurs agissant dans le cadre de leur activité personnelle, dans un seul objectif de divertissement, de partage de connaissance et d'informations en lien avec la culture, l'histoire, le tourisme.

A ce titre, tout Utilisateur s'engage à ne pas utiliser l'Application HENOO® à des fins commerciales, ni professionnelles, ni promotionnelles, ni électorales, ni de recrutement. La création / le partage de Contenu à but marketing et/ou commercial et/ou de newsletters via l'Application HENOO® incluant, notamment, mais de manière non

exhaustive, des indications ou liens hypertextes renvoyant à des sites ou supports de sociétés tierces, et notamment concurrentes de la société HENOO, est formellement prohibée.

ARTICLE 4 CHAMP D'APPLICATION DES CGU

4.1. Objet

Les présentes CGU définissent les droits et obligations des Parties dans le cadre de l'accès à l'Application HENOO® et à l'utilisation des Services par les Utilisateurs.

En conséquence, l'Utilisateur accepte, sans réserve, les présentes CGU dans leur intégralité lors de l'accès à l'Application HENOO® et de l'utilisation des Services proposés.

4.2. Documents contractuels

Les présentes CGU sont complétées par la Politique de Confidentialité afin d'informer les Utilisateurs des droits dont ils disposent sur leurs Données à Caractère Personnel traitées par la société HENOO et ses partenaires dans le cadre de la mise à disposition de l'Application HENOO®.

Dans l'hypothèse d'un conflit d'interprétation entre la Politique de Confidentialité et les présentes CGU, ces dernières prévaudront sur les premières.

4.3. Invalidité partielle des CGU

Dans l'hypothèse où l'une des stipulations des présentes CGU serait déclarée nulle ou inapplicable par l'effet d'une loi, d'un règlement ou d'une décision émanant d'une juridiction compétente, seule cette stipulation sera écartée tandis que les autres stipulations conserveront leur validité et leur force, sauf à imaginer que les présentes CGU soient dénaturées ou que cela entraîne un déséquilibre significatif des obligations à la charge des Parties.

ARTICLE 5 MODIFICATION DES CGU

5.1. Mise à jour

La société HENOO se réserve le droit, à tout moment et de manière unilatérale, de compléter ou de modifier les présentes CGU de la façon qu'elle juge nécessaire, ou de mettre fin aux Services.

L'Utilisateur sera informé de la mise à jour des CGU via l'Application HENOO® et/ou par l'envoi d'un e-mail à l'adresse communiquée par l'Utilisateur sur son Compte (s'il est inscrit, le cas échéant). Il appartient à l'Utilisateur de s'assurer de la validité de cette adresse e-mail lors de son inscription.

Il incombe à l'Utilisateur de lire attentivement les CGU lors de leur mise à jour et de prendre pleinement connaissance des modifications engendrées par cette dernière.

Le fait que l'Utilisateur continue à utiliser les Services de l'Application HENOO® après la mise à jour des CGU vaut acceptation sans réserve de sa part des modifications apportées aux CGU.

En cas de désaccord avec les modifications des CGU, l'Utilisateur a la faculté de mettre fin aux Services et de supprimer son Compte, le cas échéant, conformément à l'article 15.

5.2. Application immédiate

Sauf disposition contraires indiquées lors de leur mise à jour, toute nouvelle version des CGU sera immédiatement applicable aux Utilisateurs.

ARTICLE 6 MODALITES D'ACCES A L'APPLICATION HENOO®

6.1. Modalités de téléchargement de la Plateforme

L'Application HENOO® est téléchargeable gratuitement depuis des plateformes légales de téléchargement d'applications (telles que Google® Play Store pour la version Android et AppStore® pour la version iOS).

Il est précisé que le téléchargement de l'Application HENOO® peut également supposer pour l'Utilisateur de disposer d'un compte sur la plateforme légale de téléchargement. L'Utilisateur est invité à consulter les conditions d'utilisation des plateformes de téléchargement pour plus de précisions.

Le téléchargement de l'Application HENOO® nécessite la configuration minimale suivante :

- Un espace disponible sur l'Appareil : 60 Mo
- Une connexion internet

6.2. Utilisateurs mineurs

L'Application HENOO® est accessible à tout type d'Utilisateur.

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur est mineur, il s'engage à recueillir l'autorisation préalable du (ou des) titulaire(s) de l'autorité parentale pour utiliser les Services. L'Utilisateur déclare que le (ou les) titulaire(s) de l'autorité parentale a (ont) accepté d'être garant(s) du respect par l'Utilisateur de l'ensemble des stipulations des présentes CGU. Le (ou les) titulaire(s) de l'autorité parentale sont invités à surveiller l'utilisation faite par leur enfant de l'accès aux Services. En leur qualité de représentant légal, il est de la responsabilité des parents ou du (ou des) titulaire(s) de l'autorité parentale de déterminer quel service est ou non approprié à leur enfant et de surveiller l'utilisation qu'il en fait.

En cas de manquement au respect des CGU, le (ou les) titulaire(s) de l'autorité parentale sont tenus responsables de l'activité de leurs enfants mineurs.

Sans préjudice des dispositions qui précèdent, il est précisé que l'Utilisateur mineur de plus de 15 ans est autorisé à consentir seul au traitement de ses Données à Caractère Personnel.

6.3. Modalités de création d'un Compte (facultatif)

Tout Utilisateur ayant téléchargé l'Application HENOO® peut se rendre sur celle-ci gratuitement et bénéficier des Services.

Toutefois, l'Utilisateur doit obligatoirement créer un Compte pour bénéficier de l'ensemble des Services de l'Application HENOO® suivants :

- L'accès à la création de Contributions et la modification de Points d'intérêt (« Noo ») existants ;
- Création de listes personnalisées ;
- Gestion du profil, personnalisation ;
- Une meilleure expérience utilisateur lié à l'algorithme qui va pouvoir apprendre de l'Utilisateur ;
- Réagir et commenter sur des Points d'intérêt (« Noo ») ;
- Sauvegarder ses Points d'intérêt favoris (« Noo ») ;
- Recevoir des notifications

✓ Informations nécessaires à l'inscription

Aux fins de création d'un Compte, l'Utilisateur doit remplir chaque champ du formulaire d'inscription en fournissant les informations suivantes le concernant : nom de famille (d'usage), prénom, adresse e-mail, mot de passe (et la confirmation de celui-ci).

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur fournirait des informations, inexactes, périmées ou incomplètes, la société HENOO se réserve le droit de suspendre ou de résilier, dans les conditions visées aux présentes CGU, l'accès à tout ou partie des Services.

L'adresse e-mail ainsi que les informations personnelles renseignées par l'Utilisateur au moment de son inscription ne peuvent être associées qu'à un seul Compte.

✓ Données d'authentification

Les Données d'authentification permettent à l'Utilisateur de s'identifier et de se connecter à son Compte sur tous type d'Appareil. Ces Données d'authentification créées par l'Utilisateur sont personnelles et confidentielles. Elles peuvent être modifiées, à tout moment, via le Compte, par l'Utilisateur.

L'Utilisateur est entièrement responsable de l'utilisation des Données d'authentification le concernant. Sauf preuve contraire, toute connexion aux Appareils ou transmission de données effectuées à partir des Données d'authentification de l'Utilisateur sera réputée avoir été effectuée par ce dernier.

L'Utilisateur s'engage à conserver ses Données d'authentification secrètes et s'interdit de les divulguer sous quelque forme que ce soit à des tiers.

A cet égard, l'Utilisateur a la possibilité de s'assurer qu'à l'issue de chaque session, il peut se déconnecter explicitement.

En cas de perte, de vol ou de divulgation accidentelle de ses Données d'authentification, l'Utilisateur peut réinitialiser son mot de passe en cliquant sur le lien dédié accessible « *mot de passe oublié* ». L'Utilisateur sera invité à indiquer un nouveau mot de passe.

En outre, en cas de vol, détournement ou utilisation non autorisée, l'Utilisateur est invité à contacter, sans délai le service support de la société HENOO et, le cas échéant, les autorités compétentes.

Toute perte, vol, détournement ou utilisation non autorisée des Données d'authentification et leurs conséquences relèvent de la responsabilité de l'Utilisateur.

✓ Activation, accès et modification du Compte

Lorsque les informations nécessaires à l'inscription sont fournies par l'Utilisateur, un Compte est attribué à l'Utilisateur. Ce Compte est personnel et non transférable.

À tout moment, l'Utilisateur peut accéder à son Compte en utilisant ses Données d'authentification et modifier une partie des Données à Caractère Personnel le concernant (hormis son nom, prénom).

L'ouverture d'une nouvelle session par des Données d'authentification déjà en cours d'utilisation pourra entraîner la fermeture de la première session ouverte.

✓ Désinscription du Compte

La désinscription par un Utilisateur se fait dans les conditions précisées à l'article 15 des présentes CGU.

✓ Vérification

La société HENOO peut, à des fins de transparence, d'amélioration de la confiance, ou de prévention ou détection des fraudes et des piratages, mettre en place un système de vérification de certaines des informations que l'Utilisateur fournit sur son Compte ainsi qu'un système de vérification des Appareils se connectant au Compte. L'Utilisateur s'engage à coopérer efficacement et de bonne foi avec la société HENOO dans les cas de mise en œuvre de telle procédures.

ARTICLE 7 CONDITIONS D'UTILISATION DES SERVICES

7.1. Informations préalables relatives aux Services

L'ensemble des Services fournis par le biais de l'Application HENOO® le sont à titre gratuit.

Toutefois, les Appareils permettant l'accès et l'utilisation des Services sont à la charge exclusive de l'Utilisateur, de même que les frais de communications électroniques (notamment coûts téléphoniques, coûts d'accès au réseau Internet) résultant de leur utilisation. Il appartient à l'Utilisateur de s'informer du prix d'utilisation desdits équipements ou services auprès des opérateurs concernés. L'Utilisateur est seul redevable de leurs prix.

7.2. Description des Services

7.2.1. Accès aux Points d'intérêts et Contenus associés

Afin de pouvoir bénéficier du Service d'accès aux Points d'intérêts et aux Contenus associés, l'Utilisateur doit avoir autorisé l'utilisation de ses données de Géolocalisation. Les paramètres de Géolocalisation peuvent être modifiés par l'Utilisateur à tout moment à partir de la rubrique « Réglages / Service de localisation » (ou similaire) du système d'exploitation de l'Appareil.

En fonction de la position et des catégories sélectionnées par l'Utilisateur, ce dernier choisit de consulter les Points d'intérêts et Contenus associés qui sont proposés automatiquement par l'Application HENOO®.

Les Points d'intérêts proposés dans l'Application HENOO® proviennent de Données ouvertes et de Contributions d'autres Utilisateurs. Certains Contenus associés aux Points d'intérêts peuvent constituer des œuvres protégées (notamment des œuvres multimédia) dont la société HENOO est le titulaire ou l'ayant droit.

La qualité, la pertinence, l'exactitude, la sécurité et la licéité d'un Point d'intérêt et du Contenu qui lui est associé tel que diffusé sur l'Application HENOO®, relèvent uniquement de la responsabilité de leurs auteurs.

La société HENOO ne procède pas à une surveillance générale, ni à un contrôle permanent des Points d'intérêt et du Contenu qui peut leur être associé.

7.2.2. Création et publication de Contributions

Sous réserve de disposer d'un Compte, l'Utilisateur a la possibilité de proposer ses Contributions, qu'il s'agisse de créer un nouveau Point d'intérêt (et son Contenu associé) et/ou de contribuer à un Point d'intérêt existant (et au Contenu qui lui est associé) et/ou signaler une anomalie relative à des Points d'intérêts (ou son Contenu associé) existants.

La possibilité de créer et de partager des Contributions est soumise au respect des normes techniques et graphiques imposées par l'Application HENOO® (qu'il s'agisse de la quantité de Contenu pouvant être créée, de la qualité des images, vidéos apportées, de leur format...).

En tout état de cause, la société HENOO se réserve le droit de valider la Contribution sollicitée par un Utilisateur et sera libre de refuser la Contribution, sans avoir à en justifier à l'Utilisateur.

Les règles relatives à la propriété intellectuelle des Contributions des Utilisateurs sont précisées à l'article « Propriété Intellectuelle » des présentes CGU.

ARTICLE 8 ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Il est rappelé que le droit de rétractation ne s'applique pas aux relations contractuelles découlant des présentes CGU dans la mesure où les Services sont fournis à titre gratuit.

ARTICLE 9 PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

La société HENOO accorde une grande importance à la protection des Données à Caractère Personnel au respect de la vie privée des Utilisateurs de l'Application HENOO®. A ce titre, les Utilisateurs sont invités à consulter la Politique de Confidentialité disponible au lien ci-après : <https://henoo.fr/privacy.pdf>

ARTICLE 10 OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DE HENOO

10.1. Moyens techniques et sécurité

La société HENOO est soumise à une obligation de moyens. En conséquence, elle s'engage à faire ses meilleurs efforts pour sécuriser l'accès, la consultation et l'utilisation de l'Application HENOO® conformément aux règles d'usages de l'Internet.

L'Application HENOO® est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sauf en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil tel qu'interprété par les juridictions françaises ou de survenance d'un événement hors du contrôle de la société HENOO et sous réserve des

éventuelles pannes et interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement de l'Application HENOO® et provoquant des interruptions de son accès.

En outre, la société HENOO s'oblige à fournir l'infrastructure et les moyens techniques requis pour la fourniture d'un service de qualité aux Utilisateurs équipés d'un Appareil répondant aux exigences décrites à l'article 6.1 des présentes CGU.

Toutefois, la société HENOO ne saurait être tenue responsable de tout défaut de fonctionnement de l'Appareil de l'Utilisateur ou de problème de compatibilité entre l'Application HENOO® et l'Appareil.

Par ailleurs, la société HENOO n'est pas responsable des pannes, interruptions ou du mauvais fonctionnement des services du fournisseur d'accès à internet de l'Utilisateur, de même que de toute cause extérieure à la société HENOO qui pourrait interrompre ou endommager l'accès aux Services de l'Application HENOO®.

L'Utilisateur déclare accepter les caractéristiques et les limites d'internet, et en particulier reconnaître que :

- son utilisation de l'Application HENOO® se fait à ses risques et périls et sous son entière responsabilité ; l'Application HENOO® et les Services qui lui sont proposés sont accessibles "en état" et en fonction de leur disponibilité ;
- tout matériel téléchargé par l'Utilisateur ou obtenu de toute autre manière lors de l'utilisation de l'Application HENOO® l'est à ses risques et périls ; l'Utilisateur est seul responsable pour tout dommage subi par son Appareil ou toute perte de données consécutif au téléchargement de ce matériel ou à la consultation de l'Application HENOO® ;
- il lui appartient donc de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels de la contamination par des éventuels virus circulant à travers l'Application HENOO® ;
- aucun conseil et aucune information, qu'ils soient oraux ou écrit, obtenus par l'Utilisateur ou lors de l'utilisation de l'Application HENOO® ne sont susceptibles de créer des garanties non expressément prévues par les présentes CGU ; l'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des Points d'intérêts et des Contenus présents sur l'Application HENOO® et, en conséquence, la société HENOO ne saurait être tenue responsable de dommages directs et/ou indirects découlant de l'utilisation de ces Points d'intérêts et/ou des Contenus ;
- il lui appartient de prendre toutes mesures nécessaires pour s'assurer que les caractéristiques techniques de son Appareil lui permettent l'accessibilité de l'Application HENOO® et l'utilisation des Services ;
- il dispose d'une adresse de messagerie sécurisée ;
- la vitesse de transmission des informations ne dépend pas des Services offerts par la société HENOO, mais des caractéristiques inhérentes aux réseaux de communications électroniques et des caractéristiques techniques de son mode de connexion (Wifi, Edge, 3G, 4G ...) et de son accès au réseau Internet.

Enfin, la société HENOO attire également l'attention de l'Utilisateur sur tout risque exceptionnel de réception de messages indésirables ou de messages émanant prétendument

de la société HENOO. L'Utilisateur doit être attentif et vigilant afin de ne pas être victime d'escroquerie et en avertira la société HENOO, le cas échéant, en envoyant un courrier ou un e-mail à l'adresse communiquée à l'article 1 des présentes.

A titre informatif, l'ensemble des communications envoyées aux Utilisateurs à l'initiative de la société HENOO proviennent des noms de domaines suivants :

- henoo.fr
- henoo.eu
- api.henoo.fr
- medias.henoo.fr
- blog.henoo.fr

10.2. Qualité d'hébergeur de contenus reconnue à la société HENOO

Hormis la responsabilité encourue au titre de sa qualité d'hébergeur au sens de l'article 6.I-7° de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, la société HENOO ne saurait être tenue responsable, à quelque titre que ce soit, d'actions illégales passibles de sanctions civiles et/ou pénales, commises par ses Utilisateurs parmi lesquelles et de manière non exhaustive :

- Tous types d'escroquerie ;
- Tous types d'exercice illégal d'une profession réglementée ;
- Toute usurpation d'identité d'un tiers ;
- Toute atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers ;
- Toute atteinte aux droits de la personnalité d'un tiers, tels que le droit à l'image et le droit au respect de la vie privée.

En outre, la société HENOO est un tiers aux correspondances et relations entre les Utilisateurs et tout autre tiers, personnes publiques ou privées, agissant à titre professionnel ou non, qui pourraient apparaître sur l'Application HENOO® (musées, collectivités territoriales, office de tourisme...) et exclut de ce fait toute responsabilité à cet égard.

10.3. Système de signalement

La société HENOO permet ainsi à ses Utilisateurs de signaler tout échange ou Contenu litigieux en s'adressant directement à elle par courriel avec confirmation de réception et de lecture à l'adresse suivante : support@henoo.fr

La société HENOO informe les Utilisateurs du fait que le signalement d'échanges ou de Contenus litigieux émanant d'un Utilisateur pourra engendrer la suspension temporaire ou la résiliation de l'accès aux Services / du Compte de l'Utilisateur à l'origine d'échanges et/ou de Contenu litigieux sur la base des éléments de preuve fournis par l'émetteur du signalement et ce, afin d'assurer le retrait des échanges et/ou Contenu litigieux conformément aux obligations légales de la société HENOO.

L'Utilisateur dont les Contenus publiés font l'objet d'un signalement sera informé de la suspension ou de la résiliation de l'accès aux Services / son Compte via l'Application HENOO® et/ou par e-mail à l'adresse qu'il a communiquée, le cas échéant. Il ne sera en aucun cas informé de l'identité de l'émetteur du signalement.

En cas de publication de Contenu ayant fait l'objet d'une procédure de signalement et susceptible d'être qualifiée d'infraction au regard des dispositions législatives et

réglementaires en vigueur, l'Utilisateur victime de ce Contenu est également invité à saisir les autorités compétentes.

En effet, la procédure de signalement mise en place par la société HENOO ne remplace en rien une éventuelle plainte et procédure judiciaire à l'encontre de l'Utilisateur ou de tout tiers à l'origine du Contenu litigieux signalé ou en lien avec celui-ci.

Tout abus du système de signalement (signalement infondé et effectué de mauvaise foi) sera également considéré comme une violation des présentes CGU et pourra entraîner la suspension / résiliation de l'accès aux Services / du Compte de l'Utilisateur ayant commis un tel abus, conformément à l'article 15 des présentes CGU, outre l'application de sanctions pénales conformément à l'article 6.1-4 de la Loi pour la confiance dans l'économie numérique et des poursuites judiciaires donnant lieu à l'indemnisation des victimes au titre de dommages et intérêts.

ARTICLE 11 OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR

11.1. Loyauté, bonne foi et honnêteté

La société HENOO n'a pas l'obligation légale de vérifier les informations personnelles des Utilisateurs. Cependant en cas de doute, de présence d'éléments suspects ou sur dénonciation d'un tiers laissant présumer une usurpation d'identité, ou la mention d'informations fictives ou erronées ou toute autre atteinte à la réglementation en vigueur, la société HENOO procédera à une enquête dans les plus brefs délais et pourra rectifier, le cas échéant, les informations communiquées sans dénaturer le profil / le Compte de l'Utilisateur.

Pendant toute la durée de l'enquête, la société HENOO se réserve le droit de suspendre le l'accès aux Services / le Compte de l'Utilisateur suspect et d'effectuer les vérifications nécessaires, en particulier en lui demandant tout document officiel lui permettant de s'assurer de la véracité des renseignements fournis par l'Utilisateur.

L'Utilisateur sera informé de la suspension de l'accès aux Services / de son Compte via l'Application HENOO® et/ou par e-mail envoyé à l'adresse qu'il a communiquée, conformément à l'article 15 des présentes.

Dans le cas où l'Utilisateur ne serait pas en mesure de communiquer ledit justificatif, ou en cas de violation avérée des présentes CGU, la société HENOO pourra résilier l'accès aux Services / le Compte de l'Utilisateur mis en cause conformément aux conditions décrites à l'article 15 des présentes.

En outre, pendant toute la durée de l'utilisation des Services de l'Application HENOO®, l'Utilisateur s'engage à :

- Être honnête et sincère dans ses déclarations et informations le concernant ;
- Ne pas utiliser les Services en vue de réaliser des actes frauduleux ;
- Ne pas enfreindre les réglementations applicables relatives à la propriété intellectuelle et aux droits de la personnalité ;
- Ne pas troubler l'ordre public ;
- Ne pas commettre de délit de diffamation et plus largement à ne pas tenir de propos injurieux, en particulier à caractère racial ou discriminatoire ;

- Respecter les lois et règlements en vigueur ;
- Ne pas proférer d'incitation à la violence ou à la haine raciale ou faire l'apologie du terrorisme, de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité ;
- Ne pas enfreindre les règles de bienséance et demeurer correct vis-à-vis des autres Utilisateurs ;
- Ne porter atteinte, d'aucune manière que ce soit, au déroulement normal des Services ainsi qu'aux infrastructures de l'Application HENOO® ;
- Ne pas utiliser de robots ou d'outils autres que ceux mis à disposition par la société HENOO au sein de l'Application HENOO® lors de la prise de contact avec d'autres Utilisateurs ou de la création de Contributions ;
- Ne pas utiliser l'Application HENOO®, en tant qu'Utilisateur, pour organiser des services professionnels ;
- Ne pas faire de publicité ou d'incitation de quelque ordre que ce soit à utiliser tout autre service, concurrent ou non et à ne pas commettre de faits de concurrence déloyale ;
- Ne pas utiliser l'Application HENOO® pour promouvoir des sites internet illicites ou à caractère pornographique.

L'Utilisateur s'interdit en outre d'effectuer toute copie et/ou diffusion, et/ou transfert de données techniques qu'il intercepterait sur le réseau en lien avec l'Application HENOO®.

11.2. Responsabilité de l'Utilisateur

L'Utilisateur est seul responsable de ses actions et des Contributions et tout autre contenu qu'il publie via l'Application HENOO®

Si la responsabilité de la société HENOO venait à être recherchée dans le cadre du non-respect par l'Utilisateur de ses obligations, quelles que soient leur nature, l'Utilisateur garantit la société HENOO contre toute condamnation prononcée à son encontre, trouvant son origine dans la transgression de la réglementation applicable ou des présentes CGU par l'Utilisateur.

11.3. Tenue du Compte

L'Utilisateur doit consulter régulièrement sa messagerie électronique dans la mesure où la société HENOO le tiendra informé, entre autres, des informations relatives à ses Services et des modifications et mises à jour éventuellement apportées aux présentes CGU et aux Services de l'Application HENOO®. Ces informations seront envoyées aux coordonnées (e-mail) que l'Utilisateur a communiquées.

ARTICLE 12 PROPRIETE INTELLECTUELLE

12.1. Protection au titre du droit des marques

Les marques présentes sur a l'Application HENOO® sont la propriété exclusive de la société HENOO et de ses éventuels partenaires concédants.

Au sens des articles L.713-2 et L.713-3 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction et/ou usage et/ou apposition partielle ou totale et/ou modification et/ou suppression des marques et des droits y afférents tels que, pour illustration et de manière non exhaustive, le slogan et le logo proposés par l'Application HENOO®, par quelque procédé que ce soit, sous quelque forme que ce soit, sur quelque support que ce soit et par quelque média que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation préalable expresse et écrite de la société HENOO et est passible de poursuites judiciaires civiles et pénales.

12.2. Protection au titre du droit d'auteur et droits connexes

❖ **Contenus dont HENOO est titulaire ou ayant droit**

La société HENOO est le titulaire ou l'ayant droit de tous les droits de propriété intellectuelle portant sur la structure et les Contenus de l'Application HENOO® dans le monde entier, exception faite :

- Des Contenus publiés et partagés concernant des Points d'intérêts et provenant de Données ouvertes et/ou de Contributions de la part des Utilisateurs
- De tout autre contenu émanant des Utilisateurs (informations personnelles, photographie du Compte...) non protégé par un droit de propriété intellectuelle

Pendant toute la durée de l'utilisation des Services de l'Application HENOO®, la société HENOO concède à titre non-exclusif et non-transférable, le droit d'utilisation des droits de propriété intellectuelle dont elle est titulaire ou ayant droit aux Utilisateurs aux seules fins de l'accès aux Services et l'utilisation de l'Application HENOO® et dans le strict cadre d'un usage privé, personnel, non collectif et non commercial et ce, pour le monde entier.

Toutefois, l'Utilisateur s'engage à ne pas utiliser lesdits droits de manière à porter atteinte aux droits de la société HENOO, et à ce que cette utilisation ne constitue ni un acte de contrefaçon, un acte de concurrence déloyale ou un acte parasitaire.

Toute autre utilisation et/ou représentation et/ou reproduction et/ou diffusion et/ou exploitation partielle ou totale des Contenus (dont la société HENOO est titulaire ou l'ayant droit) et Services proposés par l'Application HENOO® tels que les logiciels, les animations, icônes, les textes, les photographies, les images, les vidéos, le graphisme et plus largement la structure générale, par quelque procédé que ce soit, sous quelque forme que ce soit, sur quelque support que ce soit et par quelque média que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation préalable expresse et écrite de la société HENOO et est passible de poursuites judiciaires civiles et pénales.

Par ailleurs, la société HENOO est titulaire ou ayant droit de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle attachés aux communications électroniques ou papiers adressées aux Utilisateurs.

Crédit images, icônes, et photographies :

- Bibliothèque d'icônes: **Gumroad, Inc.**, 548 Market St, San Francisco, CA 94104-5401, (USA): <https://gumroad.com/piqodesign>
- Illustrations: **Freepik Company, S.L.**, registered in the Commercial Registry of Málaga (*Registre du Commerce de Malaga*), volume 4994, sheet 217, page number MA-113059, with Tax Number B-93183366 and registered office (*siege social*) at 13 Molina Lario St., 5th floor, 29015, Málaga, Spain (*Espagne*)

❖ **Contenus sous forme de Données ouvertes**

Les Contenus associés à un Point d'intérêt sont pour la plupart issues de Données ouvertes.

Sur ces Contenus, la société HENOO n'assume aucun rôle éditorial. Cela signifie que de manière générale, la société HENOO ne surveille, ni ne modifie les Contenus provenant de Données ouvertes, de sorte qu'aucune responsabilité de ne pourrait lui être imputable en cas de défaut de pertinence des Contenus.

Les Contenus issus de Données ouvertes font systématiquement l'objet d'une attribution à leur auteur.

Si les Contenus sous formes de Données ouvertes ne sont pas tombés dans le domaine public, ceux-ci sont nécessairement soumis à une licence libre de type licence Creative Commons® Attribution dans les mêmes conditions 4.0 International (CC-BY-SA 4.0) <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/legalcode.fr> ou comportant des dispositions équivalentes (par ex : Licence Ouverte v 2.0. ; Open Data Commons Open Database License v1.0).

❖ **Contenus dont les Utilisateurs sont titulaires ou ayant droits**

Contributions soumises aux droits de propriété intellectuelle

(i) Licence d'utilisation des Contributions

Dans un but de partage des ressources et d'accroissement de la connaissance libre, les Utilisateurs qui apportent une Contribution doivent nécessairement permettre au public de redistribuer et réutiliser les Contributions de manière libre, dans les limites des droits qui leur sont conférées par la loi.

Ainsi, et sous réserve des disposition impératives, l'Utilisateur qui crée, partage et publie une Contribution par le biais de l'Application HENOO®, s'engage à se soumettre aux dispositions de la licence Creative Commons® Attribution – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC-BY-SA 4.0) <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/legalcode.fr> ou à une licence comportant des dispositions équivalentes (par ex : Licence Ouverte v 2.0. ; Open Data Commons Open Database License v1.0).

A ce titre, l'Utilisateur qui crée, partage et publie une Contribution autorise la société HENOO et les autres Utilisateurs, à exercer, pour le monde entier, à titre gratuit, pendant toute la durée des droits de propriété intellectuelle, les droits non sous-licenciables, non exclusifs, irrévocables de reproduire et de partager la Contribution sous licence, en tout ou partie ; de produire, reproduire et partager toute Contribution dérivée, sur tous les supports et formats connus ou encore inconnus à ce jour, pour tout usage commercial ou non.

L'Utilisateur ayant créé et partagé une Contribution accepte ainsi d'être crédité par la société HENOO au titre de sa Contribution. Sauf indication contraire de l'Utilisateur, son nom et prénom de l'Utilisateur seront pris en considération lors de l'attribution de la Contribution.

Dans l'hypothèse à la Contribution contiendrait des contenus appartenant à d'autres auteurs, il appartient à l'Utilisateur d'informer la société HENOO de l'identité du titulaire des droits d'auteur.

(ii) Déclarations et garanties de l'Utilisateur

L'Utilisateur assure la responsabilité éditoriale de la Contribution qu'il propose de publier sur l'Application HENOO®.

A ce titre, l'Utilisateur déclare et garantit notamment que la Contribution ne présente aucun caractère obscène, vulgaire, pornographique, violent, raciste, discriminatoire, contraire à l'ordre public et/ou aux bonnes mœurs, n'est pas susceptible de porter atteinte à la dignité des personnes et à la protection des mineurs, ni de faire l'apologie de crimes de guerre, crimes contre l'humanité ou actes de terrorisme.

L'Utilisateur est responsable des conditions de sécurité et de légalité liées à l'accessibilité géographique du Point d'Intérêt crée, notamment concernant son implantation (accessibilité pour l'ensemble des Utilisateurs, proximité de zones dangereuses, respect des propriétés privées, etc.).

De la même façon, l'Utilisateur déclare et garantit, en outre être titulaire des droits de propriété intellectuelle sur les Contributions, et/ou bénéficiaire et pouvoir justifier à tout moment de toute(s) autorisation(s) écrite(s) et expresse(s) requise(s) pour la publication et l'exploitation légales des Contributions sur l'Application HENOO®.

(iii) Conditions de réutilisation des Contributions

Chaque Utilisateur souhaitant réutiliser une Contribution originale d'un autre Utilisateur et/ou modifier une Contribution originale pour en faire une Contribution dérivée s'engage à respecter les conditions de la licence Creative Commons® Attribution – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC-BY-SA 4.0) précitée ou une licence comportant des dispositions équivalentes (par ex : Licence Ouverte v 2.0. ; Open Data Commons Open Database License v1.0) et devra notamment :

- Créditer l'Utilisateur de la Contribution originale
- Partager, utiliser la Contribution originale ou la Contribution dérivée dans les mêmes conditions

Autres contenus non soumis aux droits de propriété intellectuelle

L'Utilisateur demeure propriétaire des autres contenus non soumis à un droit de propriété intellectuelle (informations personnelles, messages, photographie de profil, commentaires...) qu'il publie et/ou partage via l'Application HENOO® et des droits relatifs à sa personnalité et à sa vie privée qui y sont attachés, le cas échéant.

Pendant toute la durée de l'utilisation des Services de l'Application HENOO®, l'Utilisateur concède à la société HENOO, à titre non-exclusif et non-transférable, et à titre gratuit, le droit d'utilisation des éléments de sa personnalité dont il est titulaire aux seules fins d'accès aux Services et dans le strict cadre de l'utilisation de l'Application HENOO® et ce, pour le monde entier.

ARTICLE 13 COMMUNICATIONS AVEC L'UTILISATEUR

13.1 Notifications

L'Utilisateur pourra recevoir des notifications via l'Application HENOO® afin d'être averti d'événements importants. L'Utilisateur pourra, depuis les paramètres de son Appareil, régler ses préférences en matière de notifications.

13.2. Messages publicitaires et promotionnels

La société HENOO est libre d'afficher, dans le cadre de l'exécution des présentes CGU et par l'intermédiaire de l'Application HENOO®, des messages publicitaires et/ou promotionnels en provenance d'annonceurs et d'autres partenaires tiers.

ARTICLE 14 LIENS HYPERTEXTES – PARTENAIRES TIERS

Pour le cas où les Services contiendraient des liens hypertextes renvoyant vers des sites internet édités par des tiers sur lesquels la société HENOO n'exerce aucune sorte de contrôle, la société HENOO n'assume aucune responsabilité quant au contenu desdits sites tiers ou au contenu vers lequel ces liens peuvent renvoyer.

ARTICLE 15 RESILIATION DES SERVICES / DU COMPTE

15.1. Désinstallation de l'Application HENOO® par l'Utilisateur

L'Utilisateur peut désinstaller l'Application HENOO® de son Appareil à tout moment et ce, sans aucun préavis.

Par conséquent, l'Utilisateur ne pourra plus avoir accès à l'Application HENOO® ni aux Services, ni à ses éventuelles Contributions, à moins de la télécharger à nouveau.

15.2. Suspension / Résiliation du Compte / des Services par la société HENOO en cas de manquement de l'Utilisateur aux présentes CGU

En cas de manquement d'un Utilisateur aux présentes CGU, l'accès aux Services / son Compte peut à tout moment être suspendu à titre conservatoire puis résilié de plein droit par la société HENOO.

La société HENOO pourra suspendre l'accès aux Services / le Compte de l'Utilisateur pendant la durée nécessaire aux vérifications menées par le service client de la société HENOO à la suite d'un signalement conformément à l'article 10.3 des présentes ou en cas de manquement présumé aux CGU susceptible d'être réparé.

L'Utilisateur dont l'accès aux Services / au Compte est suspendu sera informé par la société HENOO de cette décision par l'envoi d'une notification via l'Application HENOO® ou par e-mail. L'Utilisateur est invité à prendre contact avec le service client de la société HENOO par e-mail afin d'obtenir de plus amples informations sur les motifs de la suspension de son accès aux Services / à son Compte, faire valoir ses observations éventuelles et/ou apporter la preuve que le manquement a été réparé.

Si dans les 30 jours de la notification de suspension de l'accès aux Services / du Compte, l'Utilisateur n'a pas contacté le service client de la société HENOO ou si les éléments fournis par l'Utilisateur au service client n'ont pas permis de réparer le manquement, la société HENOO pourra notifier à l'Utilisateur la résiliation de l'accès aux Services / de son Compte via l'Application HENOO® et/ou par e-mail et informer l'Utilisateur de la durée pendant laquelle il ne pourra se réinscrire à l'Application HENOO®. À défaut de précision, cette durée est fixée à un (1) an à compter de la notification de la résiliation de l'accès aux Services / du Compte.

Dans tous les cas, lors de la suppression d'un Compte, les Données d'authentification de l'Utilisateur seront conservées pendant le délai d'un (1) an à compter de cette date au regard notamment des obligations légales qui pèsent sur la société HENOO, puis supprimées définitivement à l'issue de ce délai.

Lors de la suppression du Compte, les autres données et contenus du Compte seront immédiatement anonymisés. De même, les Contributions de l'Utilisateur seront susceptibles d'être supprimées.

Au-delà de ces délais de conservation, la société HENOO ne saurait en aucun cas être responsable de la perte de contenus et le cas échéant des Contributions publiés ou créés par l'Utilisateur suite à la résiliation de son accès aux Services / de son Compte.

ARTICLE 16 CONVENTION DE PREUVE

Les messages reçus par télécopie ou par voie électronique et plus généralement les documents électroniques échangés entre la société HENOO et l'Utilisateur sont des écrits électroniques au sens de l'article 1366 du code civil, et disposent de la même valeur que celle accordée à l'écrit sur support papier. Il convient de conserver les télécopies ou les écrits électroniques de telle manière qu'ils puissent constituer des copies fidèles et durables au sens de l'article 1379 du code civil.

ARTICLE 17 RENONCIATION TEMPORAIRE

Le fait pour l'une ou l'autre des Parties de ne pas se prévaloir d'une ou plusieurs stipulations des CGU ne pourra en aucun cas impliquer la renonciation par cette Partie à s'en prévaloir ultérieurement.

ARTICLE 18 LOI APPLICABLE ET REGLEMENT DES LITIGES

18.1. Loi applicable

Les présentes CGU sont soumises au droit français. Il en est ainsi pour les règles de fond, comme pour les règles de forme et ce, notwithstanding les lieux d'exécution des obligations substantielles ou accessoires.

18.2. Règlement des litiges

En cas de différend relatif à la formation, l'interprétation, l'exécution ou la fin des présentes CGU, l'Utilisateur s'engage préalablement à toute autre démarche judiciaire ou extra-judiciaire, à contacter directement la société HENOO par écrit (par e-mail à l'adresse e-mail communiquée à l'article 1 des présentes CGU) afin de tenter de résoudre ce litige amiablement.

SAUF DISPOSITIONS IMPERATIVES PLUS FAVORABLES A L'UTILISATEUR, TOUTE CONTESTATION OU LITIGE RELATIF A LA FORMATION, L'INTERPRETATION, L'EXECUTION OU LA FIN DES PRESENTES OU EN RELATION AVEC LES PRESENTES CGU ET QUI N'AURAIT PU ETRE RESOLUE AMIABLEMENT SERA SOUMIS AUX JURIDICTIONS COMPETENTES DE NANCY (FRANCE).

Il est rappelé qu'en application des dispositions du Code de la consommation, l'Utilisateur – en sa qualité de consommateur – peut saisir, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.